



Covid-19, Modalités des cours et formulaire de reconnaissance du risque

version 17 aout 2020

Pour votre sécurité, et en accord avec les règles sanitaires imposées, prière de prendre connaissance des modalités appliquées lors de la reprise de nos cours de danse sociale en septembre 2020:

- Limite du nombre de couples en fonction de la salle, donc un couple désirant se présenter à un horaire différent de son inscription originale doit nous contacter d'avance afin de confirmer la disponibilité.
- Pour l'accès à l'intérieur de la bâtisse du cours, le port du masque est obligatoire.
- Durant le cours, vous pouvez conserver ou retirer votre masque à votre guise.
- Évidemment la distanciation du 2 mètres envers les autres couples doit y être respectée.
- Le lavage des mains est obligatoire à votre arrivée et à la sortie.
- Pour le vestiaire, prière d'apporter un sac ou bac, 1 par couple, que l'on laissera à un endroit éventuellement désigné et ce afin d'éviter tout contact avec les éléments d'un vestiaire
- Limite des visites à la salle de bain. Le cas échéant, une seule personne à la fois.
- Même si nous avons hâte de se retrouver, oublier les câlins, les bisous, les poignées de mains et les accolades: le sourire et la bonne humeur compenseront.

Reconnaissance du risque

L'École de danse Denis et Diane s'engage à se conformer à toutes les exigences et recommandations de la santé publique du Québec et autres autorités gouvernementales, et à mettre en place et adopter toutes les mesures nécessaires à cet effet.

Cependant, l'École de danse Denis et Diane ne peut garantir que vous ne serez pas affecté par le COVID-19. De plus, votre participation aux activités pourrait augmenter vos risques de contracter le COVID-19, et ce malgré toutes les mesures en place.

Nous vous demandons de bien lire ce document et de vous engager à respecter les mesures demandées en le signant pour toute la session de danse automne 2020.

- 1- Je reconnais la nature hautement contagieuse du COVID-19 et j'assume volontairement le risque que je puisse être exposé ou infecté par le COVID-19 par ma participation aux activités de l'École de danse Denis et Diane.
- 2- Je déclare que ma participation aux activités de l'École de danse Denis et Diane est volontaire.
- 3- Si j'éprouve des symptômes de la Covid-19 après la signature de la présente déclaration je m'engage à ne pas me présenter ou participer aux activités de l'école durant au moins 14 jours après la dernière manifestation à moins d'avoir eu un test négatif.
- 4- Si je voyage à l'extérieur du pays après avoir signé la présente déclaration, je m'engage à ne pas me présenter ou participer aux activités de l'école de danse durant au moins 14 jours après le retour de voyage.

Le présent document demeurera en vigueur jusqu'à ce que l'École de danse Denis et Diane reçoive les directives des autorités gouvernementales provinciales et de la santé publique du Québec à l'effet que les engagements contenus à la présente déclaration ne sont plus nécessaires.

Nous avons signé la présente déclaration librement et en toute connaissance de cause.
(signer et nous remettre au 1^{er} cours).

Nom du couple: _____

Signature homme

Signature femme

Date